

Imp. & Royale, de glorieuse mémoire, qui lui fut expressément demandé par l'envoie extraordinaire de L. H. P. à la cour de Vienne, en vertu d'une résolution prise à cet effet le 8 Mars 1766, que dans la dite année 1766, peu après la majorité de Mr. le Prince Statthouder-héréditaire susdit, lorsque ma commission, en qualité de son représentant comme capitaine-général de l'Union, eut cessée de fait, que je me suis attaché à cet effet à Mr. le Prince Statthouder-héréditaire, & que je suis resté au service de la république : & qu'aussi L. H. P. les Seigneurs Etats-généraux, par leur résolution du 2 Juillet 1781, prise sur les remontrances, que je leur avois faites par ma lettre du 21 Juin, à laquelle j'ai l'honneur de me référer très-respectueusement, ont bien voulu déclarer publiquement, " qu'il ne leur
 " étoit revenu aucuns motifs, sur lesquels
 " pussent se fonder en aucune façon les accu-
 " sations & les insinuations de mauvaise foi
 " & de corruption, avancées contre moi dans
 " quelques écrits anonymes, par des libelles
 " diffamatoires ou des bruits déshonorans,
 " qu'on répandoit dans le public ; qu'au con-
 " traire L. H. P. les tenoient pour des ca-
 " lomnies mal-fondées & injurieuses, inven-
 " tées pour ternir mon honneur & ma répu-
 " tation ; & que L. H. P. me reconnoissoient
 " pour parfaitement innocent & pur du blâme,
 " dont j'avois été flétri par ces écrits & ces
 " bruits diffamatoires " : & que par consé-
 " quent Vos Nobles Puissances, eu égard à tou-
 " tes ces considérations bien-fondées & à plu-
 " sieurs autres, veuillent bien prendre l'arrêté
 " favorable " d'aider à me maintenir dans les
 " charges militaires, que j'ai légitimement
 " acquises au service de ces Provinces-unies,
 " au moins & en tout cas de ne point con-
 " courir en l'assemblée des Etats-généraux à
 " la conclusion de ma démission de toutes
 " mes charges militaires, arrêtée par les ré-
 " solutions susdites, & de mon éloignement
 " du territoire de la république ; mais au
 " contraire d'aider à y diriger les affaires,